

L'ÉCHO DES LANCIERS

Bulletin d'Informations de la mairie de Franchesse

Juillet 2006

Les manifestations dans la commune

Concours de pétanque en doublette

4 août à 20 h

A.S.F.

Fête patronale : 5, 6 et 7 août (voir affiche page 12)

Feu d'artifice : 7 août

Comité des Fêtes

Exposition artistique :

Tous les week-ends du 1er juillet au 27 août
de 15h30 à 18h30 (voir affiche page 5)

Concert de musique classique en l'église : 25Août

Comité des Fêtes

Randonnée : 2 septembre

Comité des Fêtes

Rifles : 24 septembre

Club des Lanciers

Bal des Jeunes: 14 octobre

Comité des Fêtes

Concours de belote : 10 novembre

A.S.F.

Commémoration de l'armistice : 11 novembre

Concours de belote : 25 novembre

Club des Lanciers

Téléthon : 8 et 9 décembre

INFOS PRATIQUES

Mairie

ouverture du secrétariat :

lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

samedi : de 9 h à 12 h

Tél : 04 70 66 26 26

Fax : 04 70 66 29 87

e-mail : mairie-franchesse@pays-allier.com

permanence du Maire : jeudi de 10h30 à 12h

Ecole

semaine de 4 jours :

lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 9h15 à 12h15 et de 13h25 à 16h25

Directrice : Céline SERRA

Tél : 04 70 66 27 00

Poste

ouverture du bureau : du lundi au samedi

de 9 h à 12 h 10

départ du courrier, du lundi au vendredi, à 15h15

le samedi à 12h10

Tél : 04 70 66 27 50

Conseiller financier : M. Gérard ALINOT

Tél : 04 70 67 60 41

Employés communaux

secrétaire de mairie : Melle Isabelle VILLE

agent d'entretien : M. Gilles VILLATTE

périscolaire : Melle Sabrina LAMY

et Melle Delphine DARGES

Entretien et périscolaire : Melle Béatrice DELAUME



Nous souhaitons une bonne retraite à Jean Claude
CHEMINOT, facteur à Franchesse durant de nombreuses années.

BUDGET COMMUNAL 2006

FONCTIONNEMENT : 388 750 €

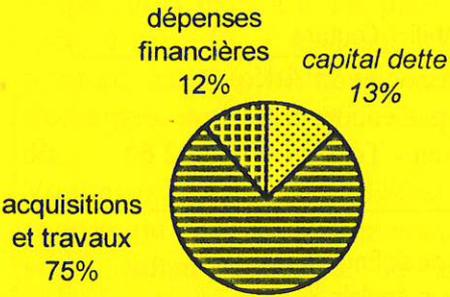
	DEPENSES		RECETTES	
Fournisseurs →	Charges générales 25,74%		Recettes fiscales 30,75%	← Contribuables
Personnel et caisses diverses →	Frais de personnel 29,61%		Dotations d'Etat 32,33%	← Etat
Elus, organismes de regroupement, budgets annexes, assoc. →	Autres charges de gestion courante 10,69%		Autres produits 6,26%	← Usagers
Banques →	Intérêts dette 1,31%			
	Imprévus 5,01%			
	Epargne brute 27,64%		Excédent reporté 30,66%	← Excédent des budgets antér.

INVESTISSEMENT : 219 497 €

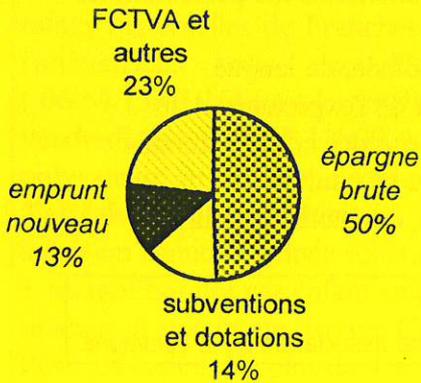
	DEPENSES		RECETTES	
Banques →	Capital dette 12,76%		Epargne brute 49,63%	← Contribuables
Entreprises →	Acquisitions et travaux : 76,03%		Subventions et dotations : 14,59%	← Etat, Région, Département.
			Emprunt nouveau 13,36%	← Banques
Déficit reporté →	Dépenses financières 11,54%		FCTVA et autres recettes financières 23,62%	← Etat et divers.

DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

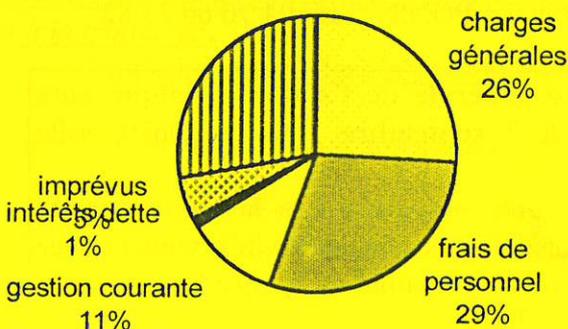
dépenses d'investissement



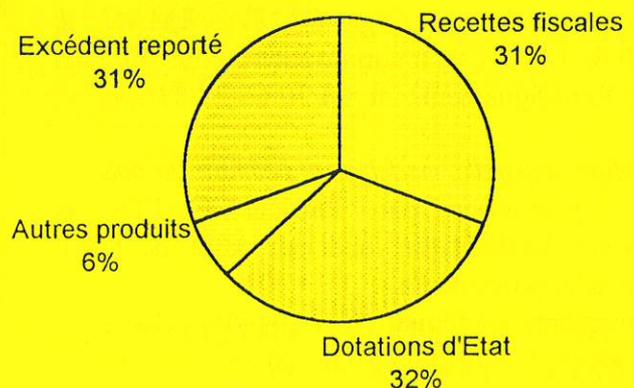
recettes d'investissement



dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Service Départemental d' Incendie et de Secours :	6 827,00 €
Contributions aux organismes de regroupement :	8 610,00 €
Syndicat du Collège de Bourbon :	3 603,00 €
Syndicat intercommunal de Voirie :	2 260,00 €
Association des Maires :	177,00 €
Fonds départemental d'Aide aux Jeunes :	100,00 €
S.I.E.G.A. :	1 598,00 €
Centre de Secours de Bourbon :	305,00 €
Agence technique départementale :	47,00 €
S.I.R.O.M. :	520,00 €
Subvention de fonctionnement au C.C.A.S. :	4 000,00 €
Subventions aux associations et autres organismes :	6 403,00 €
Comité des Fêtes :	1 350,00 €
Association Sportive Franchessoise :	745,00 €
Club des Retraités	365,00 €
Coopérative scolaire :	300,00 €
Amicale Laïque :	250,00 €
Anciens d'Afrique du Nord :	210,00 €
Les Ch'tites Canailles :	1 800,00 €
Centre Social de Lury-Lévis :	505,00 €
Comité des Fêtes St Plaisir (hommage J. PINAUD) :	150,00 €
Assoc. des Amis de P. Brizon :	100,00 €
Assoc. Pays de Bourbon :	50,00 €
S.P.A. du Bourbonnais :	93,00 €
L'Allier à Livre Ouvert :	50,00 €
Maison Familiale de Limoise :	90,00 €
Institut de Formation Interprofessionnel 03 :	45,00 €
Associations de bienfaisance, de recherche médicale, ou d'utilité publique :	300,00 €

QUE FAIRE DANS NOTRE COMMUNE ?



Relais bibliothèque

Situé maintenant Place de la Poste face à l'église, il est plus spacieux et fonctionnel.

Il est ouvert à tous les habitants de la commune. Robert DARD vous y accueille un mercredi sur deux, de 15h à 17h. Le prêt de livres est gratuit.

Dates d'ouverture du 2^{ème} semestre 2006 : 9 et 23 août - 6 et 20 septembre - 4 et 18 octobre - 15 et 29 novembre - 13 et 27 décembre



Club informatique

Le club est installé au rez de chaussée de l'ancien presbytère, place de La Poste. Il est ouvert à toute personne désireuse de faire de l'informatique, quelque soit son niveau.

Réunion d'informations le jeudi 21 septembre à 18h00.

Renseignements : Jean Claude JACQUET

Tel : 04 70 66 27 97



Gymnastique

Les séances, conduites par Sylvine HAMEL, ont lieu tous les jeudis, de 19h à 20h, à la salle polyvalente.

Reprise des cours le jeudi 14 septembre à 19h.

Renseignements : Annette FLEURY

Tel : 04 70 66 22 51



Ateliers artistiques

Aquarelle

Activité proposée par Olga CAMFFERMAN, le vendredi de 14h à 17h, à son domicile situé "Le Pain Chaud". Renseignements au 04 70 66 27 87

Peinture, aquarelle, modelage et peinture sur bois

Activités proposées par Patricia COTTE et l'association Adéquat, un jeudi sur deux, de 14h à 16h, à la salle polyvalente.

Renseignements : Adéquat - Tel : 04 70 67 12 63

Patricia COTTE - Tel : 04 70 66 26 78

Moulage

Stage de 5 jours (entre 3 et 5 stagiaires) proposé par Michel LAMBOLEY à son domicile situé "4, Route de Limoise".

Renseignements - Tel/Fax : 04 70 66 29 77



Atelier Couture

Activité proposée par l'association Adéquat

La date de rentrée n'est pas encore fixée.

Renseignements : Adéquat - Tel : 04 70 67 12 63



Do you speak English ?

Parlez-vous Anglais ?

- pas du tout
- un peu
- moyennement
- bien, mais je souhaiterais me perfectionner

Interprète/traductrice diplômée, de langue maternelle anglaise, ayant de l'expérience dans l'enseignement, vous propose des cours détendus mais structurés selon votre niveau.

Pour tous renseignements, contactez la mairie.



Adhérer à une association de la commune

Amicale Laïque

Présidente : Chantal BOBIER - Tél : 04 70 66 25 43

A.F.N.

Président: Georges YONNET - Tél : 04 70 66 25 44

Association Sportive (football)

Président : Gérard RONDET - Tél : 04 70 66 20 29

Club des Lanciers (ancien club des retraités)

Président : Robert DARD- Tél : 04 70 66 26 60

Comité des Fêtes

Président : Olivier PONS - Tél : 04 70 66 23 82

L'assemblée générale de l'Amicale Laïque aura lieu le jeudi 7 septembre 2006 à 20h30, salle polyvalente.

Toute personne intéressée sera la bienvenue. Si vous ne souhaitez pas faire d'activités, vous pouvez devenir membre sympathisant et prendre une carte pour l'année 2006/2007.

" LES CH'TITES CANAILLES "

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE- LUDOTHÈQUE - RELAIS
ASSISTANTES MATERNELLES
MAIRIE

03 160 SAINT AUBIN LE MONIAL
06 64 15 03 16

Deux fois par mois, le mardi de 13h30 à 19h00 ou le mercredi de 9h00 à 12h00, la halte garderie itinérante s'installe dans la salle polyvalente de notre commune. Les plannings de passage sont disponibles en Mairie. Valérie, Sabine, Claudine et Pierrick accueillent les enfants de 3 mois à 6 ans pour des activités d'éveil (pâte à sel, pâte à modeler, coloriage, découpage, peinture, activités motrices, musique ...), des temps d'échanges, de lecture et de découverte du multimédia.

Vous avez besoin de vous libérer pour faire quelques courses ou pour un rendez-vous. Vous désirez que votre enfant découvre de nouvelles activités, connaisse la vie en collectivité, partage ses jeux avec d'autres camarades, prépare son entrée à l'école maternelle... N'hésitez pas à rencontrer l'équipe des " Ch'tites Canailles".

Rappelons que dorénavant le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) est ouvert aux parents et assistantes maternelles de Franchesse. Claudine JACKY, l'animatrice, vous accueille sur rendez-vous (06.64.15.03.16) tous les jeudis de 14h00 à 19h00 et vendredis de 9h00 à 12h00 à la galerie de la salle polyvalente de Bourbon l'Archambault.

Tarif de la halte-garderie :

adhésion annuelle (année scolaire) : 7 euros
+ un tarif horaire par enfant calculé en fonction des revenus et suivant un barème CAF.

Pour les enfants de plus de 4 ans, le tarif est de 1 euro de l'heure.

Tarif de la ludothèque :

adhésion à la halte-garderie
+ cotisation annuelle de 8 euros.

Pour toute inscription, se munir du carnet de santé de l'enfant, du numéro d'allocataire CAF ou MSA, d'une photocopie de la feuille d'imposition et du livret de famille.

N'hésitez pas à aller rencontrer l'équipe éducative ou à la contacter.

Prochain passage dans la commune :

le mardi 29 août après-midi

ETAT CIVIL 2006

NAISSANCES



Thomas HERMANN, né le 20 mai, fils d'Isabelle et Frédéric HERMANN, domiciliés "Gatelière"

Antonin BOUCHON, né le 9 juin, fils de Patricia FONTENILLE et Eric BOUCHON, domiciliés "Les Aguses"

Stanis et Kévin MIKULSKI, nés le 11 juin, fils de Rébecca GARGOWITZ et Claude MIKULSKI, domiciliés 12, rue des Lanciers

Yan GOVIGNON, né le 15 juin, fils de Marie-Anne CORNIEUX et Yves GOVIGNON, domiciliés "Gadon"

Nathan DIAT, né le 11 juillet, fils de Carine et Sébastien DIAT, domiciliés " La Rougeasse"

MARIAGE



Muriel CHAZEUD, domiciliée "Le Champ Pavé" à Franchesse et Cyrille MIKULSKI, domicilié " La Loge" à MONTIGNY (18). mariage célébré le 10 juin

DECES

Roger MICAUD, domicilié "La Mouillère", décédé le 16 janvier

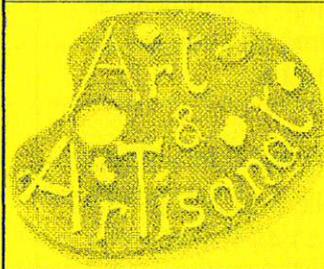
Paul DEUSÉE, domicilié "La Plante aux dames", décédé le 27 juin

Anna CHEMINOT, née GUYOT, domiciliée " Le Champ de la Madeleine", décédée le 18 juillet

Les Artistes Locaux

vous proposent

une exposition estivale



Entrée gratuite

sculpture - moulage
peinture
crochet - broderie
photographie
dentelle aux fuseaux

...

Du 1 juillet au 27 août 2006

Au presbytère, Place de la Poste
Samedi et dimanche, de 15h30 à 18h30

TRAVAUX

ENFOUISSEMENT

Après la date de réception des travaux, EDF dispose de 6 mois pour procéder à l'enlèvement des poteaux. Ce n'est donc probablement que fin 2006 que nous pourrons apprécier le travail accompli. D'ores et déjà le Faubourg de la Madeleine et une partie de la rue des Lanciers sont en service. L'autre partie du bourg le sera en septembre.

Le conseil envisage de continuer l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public aux entrées de bourg (route de Limoise et route d'Ygrande), sur la route de Coulevre et dans la partie centrale du bourg (rue des Fossés et le Village). La 1^{ère} de ces tranches ne pourra débuter avant 2008.

VOIRIE

Poursuite de l'aménagement d'un stationnement à l'école

Réfection du chemin des Places

Réparation sur les chemins de Rouère et des Regnaults

Creusement des fossés sur les chemins de Bel Air et Marchandière

Réfection des peintures de signalisation horizontale dans l'agglomération

Tous ces travaux sont confiés au Syndicat de Voirie d'Ygrande.

Coût de la participation communale: 23 800 Euros.

RÉFECTION DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE À L'INTÉRIEUR DU BOURG

Des travaux de peinture : bandes stop ou cédez le passage aux intersections, ligne discontinue sur la RD 534, bandes de parking devant la poste et sur la RD 534, passages pour piétons (création de deux nouveaux passages sur les RD 1 et RD 135 aux abords de l'école) seront réalisés par le Syndicat de voirie d'Ygrande. Le coût est estimé à la somme de 450 Euros.

EGLISE

Réfection de la toiture de la chapelle Sud Est

Coût total TTC :	16 643,44 Euros
Subvention de l'Etat :	6 957,96 Euros
Subvention Conseil Général :	3 478,98 Euros
Autofinancement :	6 206,50 Euros

SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE

Un panneau triangulaire lumineux, fonctionnant par alimentation solaire et programmable, a été installé récemment. Il a été acquis pour la somme de 2 054,37 Euros H.T. Une subvention au titre de la répartition des recettes provenant des amendes de police a été sollicitée.

PRESBYTÈRE

La bibliothèque et le club informatique peuvent désormais fonctionner dans des locaux entièrement rénovés. L'installation de ces deux pièces au rez-de-chaussée et la proximité d'un grand parking vont faciliter l'accès à ces deux services et, nous l'espérons, les développer.

La plupart des travaux ont été réalisés par Gilles VILLATTE, employé communal.

LOGEMENTS AVEC L'OFFICE DÉPARTEMENTAL DES H.L.M.

Les quatre pavillons sont en cours de réalisation. Ils s'alignent en bordure du "chemin de Rouère" (nom donné désormais à la voie communale N°1 depuis la mairie jusqu'aux nouvelles habitations) et devraient être terminés à la fin de cette année. Ils seront numérotés en chiffres impairs de 3 à 9 à partir de la mairie. La création de ce lotissement nécessite le busage du fossé et l'abattage de deux chênes jugés dangereux par l'office.

PROJET

Plusieurs membres du conseil ont assisté à une rencontre avec les responsables de Moulins - Habitat en vue de réaliser un nouveau lotissement de 4 pavillons. Le choix du lieu n'est pas encore déterminé et il ne s'agit pour l'instant que d'une réflexion.

AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE

Un espace en pelouse, situé dans le prolongement de la cour sablée, a été délimité par une clôture.

Après avoir été rebouché puis peint en blanc, le mur du préau a servi de support à l'expression artistique des enfants. Il rayonne aujourd'hui de paysages africains et d'animaux de la savane (lire article page 11)



REMERCIEMENTS

PLANTATIONS

Au printemps, nous avons utilisé de nombreuses espèces de vivaces pour colorer et étoffer durablement les différents parterres. Nous remercions les personnes qui ont offert des plants : Paulette DESURIER, Céline SERRA (école), Alice VILLE et tout particulièrement Sylvie MICAUD pour le don de très nombreux végétaux persistants. Un parterre a été entièrement réalisé entre la poste et le presbytère, les autres plants ont été répartis sur l'ensemble du bourg.

Merci également à Jean GUYONNET qui entretient les hortensias devant l'église et René THUARD qui s'occupe de la route de Limoise.

EXPOSITION

Lors de cette manifestation, qui s'est déroulée les 30 avril et 1^{er} mai, nous avons exposé des photos de mariage.

Nous remercions les mariés qui ont accepté d'être "affichés" et les personnes qui nous ont prêté des photos :

Lucien BERNADAT - Alice CHEMINOT -
Jacqueline CHEMINOT - Bernard CLOSTRE -
Marinette DELISEE - Paulette DESURIER -
Corinne GAUJOUR - Catherine HERNANDEZ -
Jean Claude JACQUET - Lucienne LAROUBLE -
Monique RAGE - Noëlle ROY - Paulette THUARD
- Marie VILLATTE - Alice VILLE - Camille YONNET.

Remerciements particuliers à Marie VILLATTE qui nous a aidés à présenter les photos.

MARCHÉ BIO ET NATURE

Nous remercions Hervé FARGEIX qui s'est entièrement occupé de la présentation de deux expositions sur le thème de l'environnement prêtées gracieusement par la Bibliothèque Départementale .

FLEURISSEMENT

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
CONCOURS DES MAISONS ET FERMES FLEURIES

Après de nombreux travaux d'embellissement et d'amélioration aux bâtiments, nous avons décidé d'inscrire cette année la commune au concours des villes et villages fleuris.

Par contre, nous attendrons 2007 pour organiser le concours des maisons et fermes fleuries.

Une commission sera chargée de repérer les plus beaux fleurissements visibles de la rue, de la route ou d'un chemin public. Les personnes qui ne souhaiteraient pas participer à ce concours devront se faire connaître en mairie car toutes les maisons d'habitation, les boutiques, les établissements commerciaux, les fermes situés sur le territoire de la commune auront la visite d'un jury communal dans la 1^{ère} quinzaine de juillet 2007.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous en mairie.

PLAQUE À LA MEMOIRE DE PIERRE BRIZON

Le conseil s'est montré favorable à la pose d'une plaque commémorative sur la place publique dédiée à l'ancien député - maire de Franchesse, Pierre BRIZON. L'inauguration a eu lieu le 24 juin, date anniversaire de la séance parlementaire durant laquelle il avait refusé, avec deux autres députés, de voter les crédits de guerre.

Cette plaque a été financée par l'association laïque des amis de Pierre BRIZON et des monuments pacifistes et républicains de l'Allier ; la commune a alloué une subvention exceptionnelle de 100 Euros.

DATE À RETENIR : 24 JUIN 2007

Le dimanche 24 juin 2007, l'association organisera à Franchesse un premier **colloque historique**, de portée nationale, "**Autour de Pierre Brizon et des différentes formes de résistance à la guerre de 1914-1918**", sous la présidence de l'historien et universitaire Nicolas Offenstadt
site internet : www.brizon.org

FISCALITE

Les taux de 2005 sont reconduits, à savoir :

Taxe d'habitation	12,43 %
Taxe foncière (bâti)	11,84 %
Taxe foncière (non bâti)	25,32 %
Taxe professionnelle	18,72 %

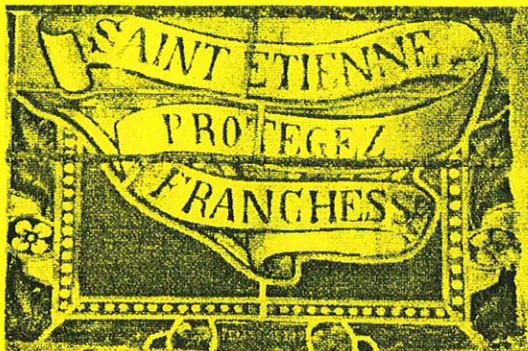
ADSL

L'ADSL devrait arriver sur la commune le dernier trimestre de l'année 2006.

HISTOIRE LOCALE

IL Y A 100 ANS À FRANCHESSE

INVENTAIRE DES BIENS DE L'ÉGLISE DE FRANCHESSE EN 1906



A la suite du vote de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat le 9 décembre 1905 (1), partout en France se déroula l'inventaire des biens des Fabriques paroissiales (2). Cette opération provoqua de très nombreux troubles dans le pays : en Bretagne, à Paris, il y eut des échauffourées sérieuses entre la police et les fidèles. En novembre 1906, il fallut plusieurs fois l'intervention de l'armée ce qui entraîna des refus d'obéissance de quelques officiers (qui seront démis de leur fonction) et même la démission de certains.

A Moulins, ce n'est qu'à la troisième tentative que put se faire l'inventaire de la cathédrale avec l'appui de nombreuses forces de police et le déplacement de plusieurs centaines de manifestants chantant " l'Internationale " et " la Carmagnole " face aux non moins nombreux fidèles tentant de résister. A Cosne-sur-l'Oeil (3), le 9 mars, l'inventaire de l'église (qui venait de fêter son premier Noël) ne put se faire qu'après avoir découpé un passage dans l'un des murs permettant l'ouverture de la porte de l'intérieur, la serrure ayant résisté à toutes les tentatives.

A Franchesse, l'inventaire de l'église et de la sacristie eut lieu le 23 février "d'après les lois trois fois iniques du 9 décembre 1905 " dit le curé SOULIER qui a néanmoins recopié un article du journal "Le Courrier de l'Allier" dans son numéro du dimanche 25 février nous donnant ainsi le récit de cette journée.

"L'inventaire des biens meubles et immeubles de l'église succursale de Franchesse a été effectué hier vendredi à une heure du soir (l'article a été rédigé le samedi - NDA) par les soins de M. TRIDON, percepteur de Bourbon l'Archambault,

commissionné pour la circonstance agent auxiliaire des Domaines, et qui était accompagné pour la circonstance de M. JAMET, maire de Franchesse. Sur le seuil de l'église, l'abbé SOULIER, entouré des membres du Conseil de Fabrique, a reçu l'agent du Gouvernement. Le président du Conseil de Fabrique, M. LA COUTURE, a lu la protestation suivante, signée par tous les membres du Conseil.

" Monsieur,

Il est de notre devoir au nom de M. le Desservant et de tous les membres présents du Conseil de la Fabrique de l'église succursale de Franchesse de déclarer que notre présence à l'inventaire que vous venez établir, conformément aux ordres du gouvernement et en exécution de la loi du 9 décembre 1905 n'a aucunement le caractère d'un acquiescement à cette loi (...) que nous jugeons injuste et attentatoire aux droits de la propriété et à la liberté des citoyens catholiques.

Nous protestons contre cet inventaire qui nous paraît être l'acte préliminaire comme précédemment pour les congrégations de la spoliation et de la confiscation, c'est à dire le vol des biens mobiliers et immobiliers de l'église qui constituent une propriété intangible et inviolable car les cloches, les vases, meubles, vitraux, lustres, statues, tableaux, ornements et autres objets servant au culte ont été, en effet, acquis exclusivement, et sans la participation de la commune, du Département ou de l'Etat, au moyen des deniers du culte ou proviennent de libéralités pieuses.

Nous faisons donc toutes réserves, personnelles et collectives, tant pour le présent que pour l'avenir au sujet de cet inventaire vexatoire et inutile de nos biens (si le gouvernement n'a pas l'arrière-pensée de nous spolier) car nous pouvons parfaitement continuer à administrer et conserver seuls les biens de l'église dont nous sommes responsables et pour lesquels il est fait chaque année un inventaire. Nous n'assistons donc à l'accomplissement de cet acte qu'à titre de témoins en vue de la sauvegarde de nos droits sans prendre aucune responsabilités, mais nous insistons pour que cette protestation soit insérée textuellement dans votre procès-verbal."

Cette protestation a été bien reçue par l'agent du Gouvernement qui a promis de l'annexer à son procès-verbal d'inventaire.

A la porte de la sacristie, fermée par ordre de l'autorité diocésaine, M. l'abbé SOULIER a de nouveau protesté et a refusé d'ouvrir, mais ayant déclaré qu'il céderait à la force, M. le Maire a alors reçu les clés et ouvert les portes, et l'inventaire a commencé. (...)

Cet inventaire commence par les biens dont la Fabrique n'a que la jouissance et dont la propriété est à la commune, à savoir :

" église : monument historique depuis le 12 juillet 1886, style roman du XII^{ème} siècle, entourée d'un terrain ayant servi autrefois de cimetière d'une contenance de 15 ares environ : estimation = 2000 "

Suit alors l'énumération des biens de la Fabrique contenus dans la sacristie, l'intérieur de l'église (chœur, nefs, chapelles...) et le clocher répertoriés en 59 catégories : autels, chaises, lustres, statues, vitraux, objets servant au culte, vêtements ou linges liturgiques... La valeur estimée et l'origine de chacun d'eux étant signalées : achat par les fidèles ou la Fabrique et dons de très nombreuses personnes (ainsi 14 tableaux du Chemin de Croix ont été offerts par un certain M. VIC, de Paris qui chaque année faisait un tel cadeau à une église déshéritée du pays).

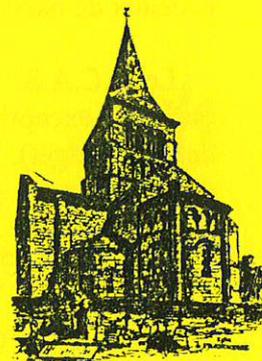
La dernière partie de cet inventaire est constituée par des titres de rente de 3% dont les intérêts devaient être distribués par le desservant en œuvres de charité. A leur sujet, M. Amédée SAULNIER, propriétaire à St Léopardin d'Augy exhiba le testament de sa tante, donatrice de ces titres et dont il est l'héritier direct et remit entre les mains de M. TRIDON une protestation pour qu'en cas de dévolution contraire aux volontés de la testatrice, il en revendiquait la propriété (4).

Je terminerai le récit de cette journée par la fin de l'article précité.

"L'inventaire terminé, après de nombreuses réclamations personnelles pour objets donnés à l'église, M. le Desservant et les membres du Conseil de Fabrique ont refusé de signer. Le procès-verbal a été signé par l'agent du Gouvernement et M. JAMET, Maire.

Pendant toute cette triste besogne, les âmes pieuses du bourg étaient accourues pour prier et demander à Dieu d'avoir pitié de son Eglise."

- 1) Voir l' *Echo des Lanciers* N° 10.
- 2) La "Fabrique" correspondait à un établissement public du culte qui rassemblait le curé, le maire et quelques paroissiens et dont le rôle était d'administrer tout l'aspect matériel de la vie paroissiale. Les Fabriques vivaient des offrandes des fidèles et des subventions de l'Etat (abbé MOULINET). Le premier conseil de Fabrique s'était réuni à Franchesse le 3 février 1811.
- 3) Aujourd'hui COSNE d'ALLIER
- 4) Il y aura des suites judiciaires à cette revendication en 1908.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Bien que notre commune soit très petite, le Centre d'Action Sociale est relativement actif et s'efforce, dans la mesure de ses moyens, d'apporter un peu d'aide aux personnes qui en ont besoin, tout en participant à la vie sociale du village.

S'il s'est pendant longtemps prioritairement occupé des plus âgés, aujourd'hui, les plus jeunes ne sont pas oubliés, puisque depuis janvier 2002, un cadeau symbolique de bienvenue est remis, par un membre du conseil d'administration, à l'occasion de chaque naissance. Cette rencontre avec les parents peut permettre de diffuser des informations utiles ou de répondre à certaines interrogations. En 2005, six cadeaux de naissance ont été offerts.

Le C.C.A.S. intervient également, bien qu'assez exceptionnellement (compte-tenu de son budget), pour aider financièrement des familles en grande difficulté signalées par l'assistante sociale de secteur. Un secours de 150 € a été attribué en 2005.

Toutefois, la majeure partie des activités concernent les personnes âgées ou dépendantes, et participent au maintien des liens sociaux. Chaque année, les plus de 65 ans sont invités, avec leurs conjoints, à partager un déjeuner convivial, à la salle des fêtes (55 convives en 2005). Si ce type d'action n'a rien d'original et existe dans d'autres communes, un détail mérite toutefois d'être souligné : ce repas est entièrement préparé et servi bénévolement par les membres du C.C.A.S., et ce jour là, même le Président obéit aux ordres du Chef cuisinier, Eric BOUCHON. Bravo et un grand merci à tous !

Dans les jours qui précèdent les fêtes de Noël, ce sont encore les membres qui parcourent la commune pour distribuer bons d'achat, friandises, bonne bouteille ou plante fleurie. Depuis leur mise en place, en 2001, ces bons (échangeables auprès des commerçants locaux) ont fait l'objet d'un accueil un peu mitigé, si bien qu'en décembre dernier, seules les personnes

n'ayant pas participé au repas en ont bénéficié.

Mais la principale activité du C.C.A.S. reste l'aide ménagère à domicile. Il est très rare de trouver ce type de service dans une aussi petite commune. Bien sûr, c'est un service modeste, mais fort tout de même d'une certaine expérience, puisqu'il a vu le jour en 1980. Il s'est engagé, ces dernières années, dans une démarche de professionnalisation et de qualité, et bénéficie, depuis 1997, de l'agrément qualité pour la fourniture de services à la personne. Tout récemment, sous l'impulsion du Conseil Général qui souhaite une mutualisation et une modernisation des structures d'aide à domicile, il a rejoint le réseau B.V.A.D. (« Bien Vivre A Domicile »), et intégré l'association départementale ADESSA 03. Il peut intervenir rapidement, de façon temporaire ou durable, dans le cadre d'un retour d'hospitalisation par exemple, ou auprès de bénéficiaires de l'ADPA, ou encore sur prise en charge d'une caisse de Retraite. Il emploie actuellement 2 agents sociaux qui ont pour mission d'aider les personnes à leur domicile et de les libérer des tâches devenues trop lourdes : ménage, entretien du linge, courses, etc...

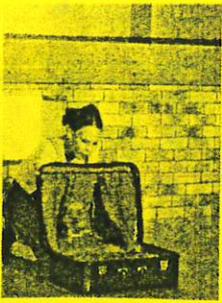
Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à vous renseigner, en mairie ou auprès des membres du C.C.A.S.

Membres du C.C.A.S. :

Mmes BERNARD N., CHARVEYRON, DESURIER I. et P., GAUJOUR et VILLE F., MM. BOUCHON et VERNIS.

Médaille de la Famille Française

Félicitation à Mme Denise CANEL, qui a été décorée de la médaille de bronze, lors d'une cérémonie intime et familiale, le 14 juillet dernier.

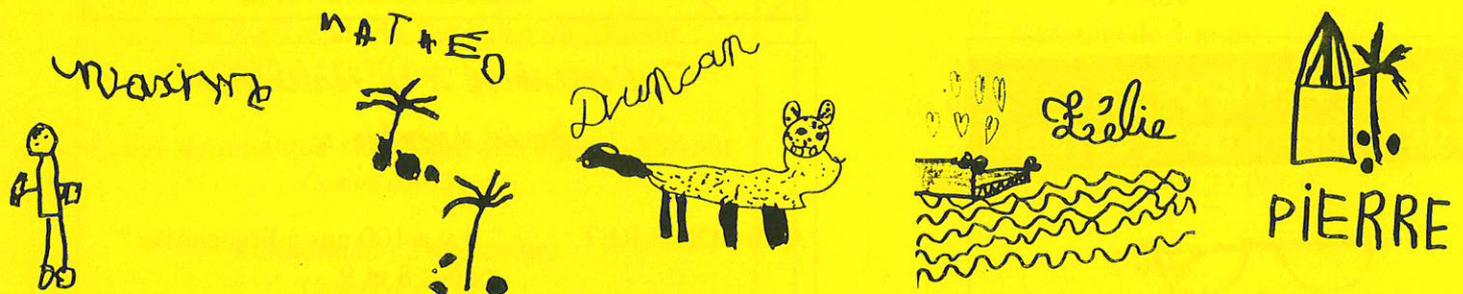


Le bandonéon à sonnette



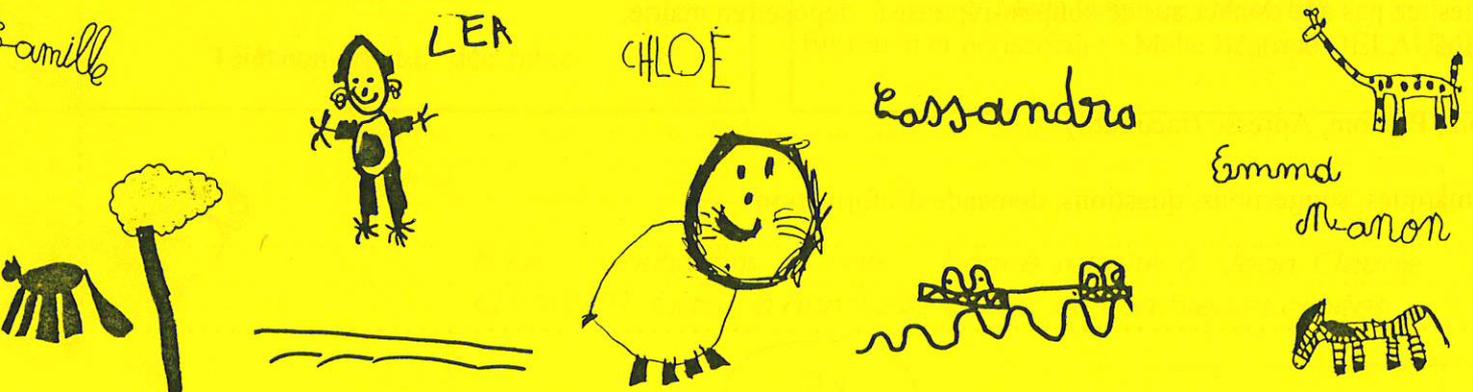
C'était deux clowns : un homme clown et une femme clown mais ils n'avaient pas le nez rouge. Le monsieur était plus grand que la fille. Le monsieur ne pouvait pas faire un bisou à la fille parce que c'était une fois trop haut, une fois trop bas.

- « J'ai aimé quand la fille était partie et que le garçon la cherchait ». Manon
- « J'ai aimé quand l'homme a sorti la serviette et l'a attaché autour de son cou ». Cassandra
- « Sur la serviette il y avait un verre, un pichet et une assiette ». Camille
- « J'ai aimé quand il a donné des bonbons. » Zélie
- « J'ai aimé lorsque il y avait des marionnettes dans une valise transformée en maison. » Duncan
- « J'ai aimé quand il y avait les marionnettes avec le bébé et les parents. » Emma
- « J'ai aimé quand il y avait les marionnettes et les bonbons. » Maxime



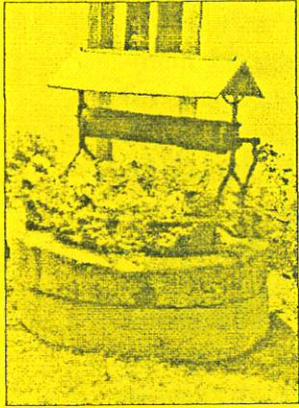
La fresque sous le préau

On va faire de la peinture sous le préau et aussi sur les poteaux. Abdoulaye Seck va venir pour nous aider à peindre. Il habite au Sénégal et il a pris l'avion pour venir. On va peindre un paysage d'Afrique : la mer avec des pirogues, des palmiers avec des noix de coco, des hommes et des femmes et aussi des cases, des animaux sauvages (le zèbre, la girafe, l'éléphant) et des animaux féroces (le lion et le crocodile).



La mairie a acquis une pompe électrique permettant de remplir la cuve de 1000 litres avec laquelle Gilles Villatte arrose les fleurs.

Le puits, très profond, situé près de la salle des fêtes, servira de réserve et permettra ainsi de faire des économies d'eau.



**Fête
Foraine**
pendant 3 jours



VENDREDI 4 AOUT à 20 H

concours de pétanque en doublette

SAMEDI 5 AOUT

21 h : **Retraite aux flambeaux**

22 h : **Bal gratuit**

DIMANCHE 6 AOUT

après - midi : **RIFLES** et
Exposition de véhicules anciens

22 h : **Bal gratuit**

Buffet

Buvette

LUNDI 7 AOUT

16 h : **Jeux pour les enfants**

22 h 30 : **Feu d'artifice** suivi d'un
Bal gratuit

**La Poste participe
au développement durable**



Jusqu'au 31 août, apportez
vos **lunettes usagées**
Elles seront confiées
à l'association
Lunettes Pour La Vie

*Ont collaboré à la réalisation
de ce numéro :*

André DESPRET : " Il y a 100 ans à Franchesse "
pages 8 et 9
Ecole maternelle : page 11
Valérie VERNISSE : " Les ch'tites Canailles" page 5
Isabelle VILLE : Budget pages 2 et 3
CCAS page 10
Impression en mairie
Isabelle DESURIER : Rédaction des autres articles
Mise en page

Tribune libre

• Votre avis nous intéresse !

• N'hésitez pas à le donner sur ce coupon-réponse à déposer en mairie.

• Merci

• Nom, Prénom, Adresse (facultatif)

• Remarques, suggestions, questions, demande d'information
.....
.....